

NON AUX DIFFERENCES DE CATEGORIES POUR UN DIPLOME EQUIVALENT

Discrimination éhontée des AMP

Ces différences de catégorie sont inacceptables et injustes. Nous occupons les mêmes fonctions dans les services, nos diplômes sont équivalents, nous sommes soumis aux mêmes contraintes, aux mêmes risques, à la même pénibilité. Comme nos collègues nous avons répondu présents face à la crise sanitaire, toutes fonctions publiques confondues (Hospitalières, Territoriales et d'Etat) ?

En choisissant d'être AMP (Aide Médico-Psychologique), nous ne pensions pas être discriminé-es sur les futures évolutions salariales.

A ce jour le gouvernement a statué pour le maintien des AMP de la Fonction Publique Hospitalière en catégorie C, alors que nos collègues AS (Aide Soignant-es) passent en catégorie B !

Nous sommes les dindons de la Farce !!

Les accords SEGUR s'apprêtent à créer un fossé entre diplômés équivalents Aussi nous exigeons :

- Des augmentations de salaires identiques et automatiques de 400 euros minimum, au travers de la réunification de nos métiers
- Passage de Toutes les catégories C actuelles en catégorie B, avec grilles revalorisées, reclassement à l'ancienneté acquise sur la carrière et non à l'indice le plus proche comme cela se fait en général !

Depuis la crise sanitaire la pénibilité de nos métiers n'est plus à démontrer !

A TRAVAIL EGAL SALAIRE EGAL